

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Modification de la composition des commissions spécifiques et des représentants du conseil auprès des organismes extérieurs – CA Centre Social 7 Lieux

Séance du 24 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre novembre, à dix-neuf heures et sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit novembre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Olivier BROCHET, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER.

Membres présents ne prenant pas part au vote : 1

Stéphanie PERNOD BEAUDON

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

Joël BORGEOU pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT

Gaëlle FORAY pouvoir à Madame Corinne BOYER

Jessie MARIN pouvoir à Monsieur Philippe EMIN

Sonia ZANI pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

Maria GUILLERMET

Secrétaire de séance : Madame Claire BILLON BERTHET

24 présents, 4 pouvoirs, soit 27 votants.

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n°2020-39, n°2020-54, n°2020-65, n°2020-144 et n°2021-135 portant création des commissions spécifiques et représentations du conseil municipal auprès des organismes extérieurs.

Suite à l'élection de Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON à la première vice-présidence de la Région Auvergne Rhône-Alpes déléguée à l'économie, la relocalisation et à la préférence régionale et conformément aux préconisations de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, elle a présenté à Monsieur le Maire sa démission pour les fonctions d'administrateur du Centre Social les 7 Lieux et d'H3S.

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20211124-DE-2021-156-DE
Date de télétransmission : 03/12/2021
Date de réception préfecture : 03/12/2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal modifier la composition et des représentations du conseil municipal auprès du Conseil d'Administration du Centre Social les 7 Lieux.

Madame Stéphanie PERNOD BEAUDON ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DESIGNE** les représentants de la Commune parmi les membres du CA du Centre Social Les 7 Lieux.
Le Maire – Philippe EMIN
Didier BOURGEAIS
Claire BILLON BERTHET

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

